

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET ELECTIVE DE LA LIGUE REGIONALE OCCITANIE

ANNONCE ASSEMBLEE GENERALE

La ligue régionale Occitanie annonce la tenue de son assemblée générale ordinaire et électorale qui se déroulera le :

DIMANCHE 4 OCTOBRE 2020 à 13h30 (Emargement)

Au Centre National d'Entraînement
200 rue Hélène BOUCHER
ZAC Jean Mermoz
34 170 CASTELNAU-LE-LEZ

Conformément aux statuts de la ligue régionale Occitanie, l'assemblée générale réunira les représentants des clubs titulaires élus dans chaque comité départemental composant la ligue régionale, ou à défaut de la présence du titulaire leur suppléant.

Au cours de cette assemblée générale annuelle se tiendra notamment l'élection des membres du comité directeur de la ligue régionale Occitanie. L'ordre du jour complet sera communiqué avec les convocations pour l'assemblée générale.

Ordre du jour :

- Rapport moral du Président de la Ligue Régionale Occitanie
- Point sur les licenciés 2019/2020
- Rapport financier de la saison 2019/2020 (Intervention de l'expert-comptable, M. Didier Fraisse)
- Budget prévisionnel de la saison 2019/2020
- Rapport d'activité du DTR
- Rapport des commissions
- Questions diverses (Les questions diverses devront parvenir par écrit au siège de la Ligue avant le **30 septembre 2020**)

Dans le cadre de cette assemblée générale la ligue régionale Occitanie lance un appel à candidature pour les mandats du comité directeur de la ligue régionale Occitanie.

En application de l'article 4 des statuts de la ligue régionale, le comité directeur est composé de 8 à 14 membres.

Les candidatures doivent être envoyées au plus tard le **14 septembre** (20 jours francs avant la date de l'assemblée générale).

Les convocations seront transmises au plus tard le **18 septembre** (15 jours francs avant l'assemblée générale).

Le Président